

AUTORISATION FAMILIALE DE SORTIE  
ASSOCIATION SPORTIVE



Dans le cadre de l'AS du lycée du Bugey et de la section sportive athlétisme, nous proposons la participation au cross départemental UNSS à Pont d'Ain, qualificatif pour le cross académique du 08/12 dans la Loire.



08 DEC 2021

ANDREZIEU BOUTHEON

CROSS DÉPARTEMENTAL

3000m - filles lycée

4200m - garçons lycée

Début de la compétition : 14h

**Horaires : à confirmer**

**Départ : 11h00 (parking du Promenoir)**

**Retour : 18h00**

*Prévoir : tee-shirt de l'AS (obligatoire) + **GOURDE perso***

*Vêtements adaptés (gants, bonnet, veste, rechange...)*

**POINTES INTERDITES!!!**

**!! COVID!!** Des mesures strictes de non brassage des élèves, et de respect des gestes barrières seront mises en place et à respecter scrupuleusement tout au long de cette compétition. Nous comptons sur votre collaboration afin de pouvoir continuer à organiser de tels évènements... **Transport financé par l'AS.**

Le masque sera porté tout au long de la compétition, et enlevé uniquement avant le départ...

Je soussigné(e).....

responsable légal de l'élève.....de la classe de.....

autorise celui-ci à participer au cross départemental

**du mercredi 08/12/21,  
à Andrézieu Bouthéon.**

Je l'autorise à être transporté par le mini-bus de l'ASA (club d'athlétisme) et un mini-bus de location, conduits par les enseignants d'EPS et les encadrants de l'ASA.

Les accompagnateurs pourront prendre toutes les mesures médicales urgentes, y compris l'hospitalisation pour intervention chirurgicale en cas de nécessité indiquée par un médecin.

**Personne - Téléphone à prévenir en cas d'urgence : .....**

Le règlement intérieur s'applique lors de la sortie.

Fait à....., le.....

Signature de l'élève,

Signature du responsable légal,